

Synthèses des séminaires 2023

**Les cahiers
de la
Plateforme
de
la Vie Nocturne**

**Barcelone,
La Rochelle,
Nantes,
Lille**

SOMMAIRE



P3 - LE GENRE ET ESPACE PUBLIC, BARCELONE.

P9 - L'ÉCOLOGIE DE LA NUIT, LA ROCHELLE.

P18 - ECONOMIE DE LA NUIT, NANTES.

P24 - URBANISME ET VIE NOCTURNE, LILLE



CE QUE L'ON RETIENT

EXTRAITS DES INTERVENTIONS DE VÉRONIQUE NAHOUM-GRAPPE, ANTHROPOLOGUE, MARTA PELLÓN BRUSSOSA, CHARGÉE DE MISSION, EFUS (EUROPEAN FORUM FOR URBAN SECURITY), LAIA GRAU, RESPONSABLE DE L'URBANISME DE LA MAIRIE DE BARCELONE

Véronique Nahoum-Grappe, anthropologue

Est-ce qu'il y a une spécificité de la nuit ?
La nuit est un énorme thème politique, littéraire. Les sciences sociales sont diurnes, elles ont oublié la nuit or la nuit est un espace différent, parce que l'humain fonctionne différemment. On est dans un autre monde. C'est hétérogène, c'est continu, ça change tout le temps. On s'enfonce dans la nuit. Les insomniaques attendent le lever du jour.

La nuit la façon de fonctionner n'est pas la même. Indépendamment de savoir si c'est un espace dangereux, ça l'est, il y a plus d'impunités, plus de cauchemars, les obscurcissements règnent. Et d'un autre côté la Nuit est-elle merveilleuse ? Oui, elle sera de plus en plus chaude, la nuit d'été, le festif rend chaleureux, les éclats de rire...

La Nuit « Je sors », sortir c'est surtout la jeunesse qui va être pionnière. La Nuit met en péril le regard. La Nuit le très lointain devient proche. Le rapport au temps change, on quitte la fête, on va à une autre, et après 3h du matin, on se retrouve dans l'espace public.

Tout de suite l'imagerie c'est le dangereux. Cet hérité matériel entraîne un changement dans les relations. Avec la nuit, toutes ces cartes sont rejouées, toutes les distances sociales, les distances hiérarchiques. Il y a plus d'égalité. La nudité de la nuit fabrique cela. Mais les femmes en sont exclues. Les femmes sont les fêtées, les reines, elles sont exhibées. Le féminin c'est la reine de la nuit. Ce qui est impossible pour les femmes, c'est marcher en sifflotant à 3h du matin, les mains dans les poches, par exemple. La femme dès qu'elle est seule, elle marche à pas pressé. Il faut qu'elle lutte contre cette évidence sociale. Si elle est seule la nuit, cela veut dire qu'elle est disponible.

C'est un fait qui fonde les violences contre les femmes. Avec une invisibilité totale des violences, car elles sont seules. Les femmes qui voyageaient seules sous l'ancien régime se déguisaient en homme. Une femme seule c'est dangereux.

Ce qui peut intéresser les politiques, c'est la question de l'atmosphère. La question de l'éclairage par exemple, ce n'est pas qu'esthétique.

Les politiques publiques ce sont elles qui signent avec l'architecte, la responsabilité du cadre. La qualité de l'atmosphère c'est aussi la qualité du lien social entre les gens. La femme qui sera en bas de l'échelle sociale, restera dans l'entre soi. Il faut fabriquer une beauté humaine la nuit, créer un univers de couleur, d'arbres... Travailler sur l'atmosphère de la nuit pour que les femmes se sentent bien. L'atmosphère peut donner des signaux pour que les femmes se sentent bien. La nuit comme exercice de civilisation.

Laia Grau, Responsable de l'urbanisme de la Mairie de Barcelone

Lorsque la pandémie a frappé l'Europe en 2020, Barcelone a été l'une des villes européennes les plus dynamiques pour proposer une stratégie d'adaptation des espaces publics autour de la mobilité et aussi des itinéraires sécurisés

Marta Pellón Brussosa, Chargée de mission, EFUS (European Forum for Urban Security)

L'exemple du projet SHINE <https://efus.eu/shine-fr/?lang=fr>

C'est un projet européen piloté par le Centre pour la prévention de la criminalité de Lituanie (et l'Efus, l'Université de Maribor, l'Université de Vilnius, la Municipalité de Vilnius, et la Municipalité de Ljubljana).. Le projet SHINE (Harcèlement sexuel sur les lieux de vie nocturne : réduction et prévention) a pour objet de créer une culture commune chez les acteurs de la nuit et de leur donner des outils appropriés pour prévenir le harcèlement sexuel dans les lieux de vie nocturne. L'un des principaux résultats attendus du projet sera la création d'un modèle de travail multipliable au travers des activités suivantes :

- Mise en place de systèmes de gestion de la qualité dans les lieux de vie nocturne ;

- Programmes de formation et sessions de sensibilisation pour le personnel des lieux de vie nocturne, les élus locaux, les médiateurs et la police municipale
- Réseautage et coopération entre les institutions municipales, la police, les entreprises locales et autres acteurs ;
- Sensibilisation et éducation des victimes potentielles et des témoins d'incidents de harcèlement sexuel.



ATELIER L'ESPACE PUBLIC, LA NUIT COMME ESPACE PUBLIC NON GENRÉ // GENRE DANS L'ESPACE PUBLIC PAR LE PRISME DE LA SÉCURITÉ

Avec Mahaut BERTU, Adjointe à la Maire de Nantes, déléguée, à l'égalité, ville non sexiste, lutte contre les discriminations et vie associative, Àngels VILA, directeur des services de prévention, Gestion de la sécurité et de la prévention de la mairie de Barcelone, Centre de gestion des urgences avec police, GUB, pompiers et services médicaux, Gemma ALFONSO inspectrice adjointe Guàrdia Urbana Barcelona (Protocole sur les violences sexuelles), Pauline VANDERQUAND, fondatrice et présidente de UMay application mobile qui lutte contre l'insécurité dans les villes.

LES PROPOSITIONS

Au-delà d'une ville non sexiste, comment favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie nocturne ? Comment travailler la sécurité des femmes dans l'espace public la nuit ?

- > Mettre en place une articulation importante entre les services privés et l'institution, travailler sur des expérimentations
- > Travailler sur l'aménagement urbain
- > Travailler sur la luminosité, la sécurité
- > Travailler sur la formation des professionnels
- > Identification des lieux
- > Maillage des acteurs
- > Les collectivités doivent mettre les moyens en place pour aider les professionnels
- > Travailler sur les mobilités (arrêt à la demande)
- > Travailler sur la communication
- > Outils de la vidéo protection
- > Mettre en place des Conseils de la Nuit
- > Sensibilisation des étudiants et des jeunes dans leur ensemble (collège, lycée, université...)

Accompagnement de l'ensemble des acteurs du territoire par les collectivités

Enjeux :

- > Jouir de la ville en travaillant sur des espaces sûrs.
- Plusieurs dimensions sur cet enjeu : espace de socialisation de partages, de vie économique.
- > Travailler sur les aspects problématiques de ces étapes nuisances sonores// insécurité, violence// insalubrité
 - > Travailler sur une réponse globale à court terme et à long terme
 - > Travailler avec les services publics et privés
 - > Afficher un travail de sensibilisation et de formations aux professionnels de sécurité et de prévention sur les violences faites aux femmes
 - > Être en capacité de détecter les violences faites aux femmes lors des interventions (signes de violence)
 - > Avoir une culture commune (travail à long terme)

- 24% d'augmentation des violences faites aux femmes sur Barcelone et 30% sur le territoire français

Mettre en place un plan stratégique pour détecter et prévenir les violences faites aux femmes

Pour exemple, nous retiendrons :

- > Les itinéraires sûrs et la formation des agents de police (à Barcelone 3 000 agents ont été formés avec 50 heures de formation/personne)
- > Un protocole opérationnel à mettre en place, qui donne les modalités d'interventions sur le terrain (sécurité publique et privée).
- > Un travail en transversalité entre les différentes polices des territoires
- > S'appuyer sur la sécurité privée (formation et sensibilisation)
- > L'après-COVID : l'une des répercussions est la santé mentale avec une combinaison de produits stupéfiants, médicament, alcool.
- > Les applications mobiles avec l'exemple de l'application U MAY
- > Sécuriser le déplacement en ville des femmes et des hommes, trouver des lieux sécurisés, commerces, bars, etc...
- > Mettre en sécurité les personnes victimes de violences
- > Priorisation des victimes de violences faites aux femmes dans les commissariats
- > Les violences faites aux femmes ont des répercussions sur les enfants
- > La justice restaurative (faire un travail avec les auteurs, mise en place de stages, afin de faire rencontrer les auteurs et les victimes
- > Démarche pour changer les mentalités. Porter des "nouvelles lunettes"
- > Détecter et agir
- > Constat à Barcelone: les jeunes veulent sortir mais il y a moins de discothèques qu'avant
- > Par exemple en Catalogne, les établissements de nuit travaille sur la protection à l'extérieur des établissements des publics
- > Il faut aussi penser à l'homme, il faut que l'homme soit inclus. Changer la perception c'est une des choses les plus difficile à faire
- > C'est impensable d'avoir une ville silencieuse, il faut avoir une cohabitation
- > La gestion du bruit peut-elle devenir une solidarité intergénérationnelle ? Peut on créer un pacte social, un accord social entre les populations, entre les générations?
- > Par exemple, payer moins d'impôts locaux sur les zones festives
- > Subventionner le double vitrage
- > Comment parler aux femmes qui ne portent pas plainte?
- > Comment nous incorporons les hommes dans les messages faits aux femmes?
- > Des campagnes d'informations à destination des jeunes sur "Ne rentres pas seul"
- > Etudier le dispositif Ask For Angela.
- > Créer un code de typologie nouvelle pour la police.
- > Donner la possibilité de répondre à une personne juste si' elle a peur, si elle a un sentiment d'insécurité.

CONCLUSION

Ce qui se vit en Espagne, se vit en France.

Systématiquement, lorsque l'on parle vie nocturne, on parle vie festive.

Nous récoltons les conséquences de la massification des pratiques.

Nous n'avons pas assez travaillé sur la génération Z, la génération Internet, sur le nomadisme.

Depuis le confinement, l'espace public est devenu le salon commun. Ce n'est pas au citoyen de s'adapter à la puissance publique, c'est à la puissance publique de s'adapter.

De ce séminaire de Barcelone, nous retenons 4 axes à approfondir :

1) La prévention

La question de la consommation. Comment communique-t-on en fonction des différents publics (touristes étrangers, générations, homme,...)

2) La répression

La jonction acteurs privés/publics.

Comment impacte-t-on les auteurs? Il faut ringardiser les auteurs. Travailler sur des stations nocturnes.

Aller avant l'agression: exemple des applications mobiles.

3) La justice

Des postes mobiles de police

Une commission d'alerte des familles Une justice restaurative

4) La santé mentale

Insérer la question du genre dans toutes les politiques publiques.





CE QUE L'ON RETIENT

EXTRAITS DES INTERVENTIONS DE BERTRAND LUKACS, ASSOCIATION POUR UNE VILLE SOUHAITABLE & LUC GWIADZINSKI, GÉOGRAPHE

Bertrand Lukacs, Association Pour une Ville Souhaitable

Pour parler de la nuit, pour essayer de trouver un terrain d'entente sur des objectifs qui pourraient paraître contradictoires, entre ceux qui veulent faire la fête la nuit et ceux qui veulent dormir, il faut d'abord rappeler des éléments factuels, invariants, très structurants que nous devons tous prendre en compte puis essayer ensuite de trouver un dénominateur commun. Le temps de la nuit n'est pas et ne sera jamais équivalent au temps du jour. L'alternance jour nuit est le socle du cycle circadien qui rythme toute la biologie du vivant et pas simplement celle de l'homme. Bien dormir la nuit est aussi important pour l'homme que de manger sainement et de pratiquer régulièrement une activité physique. A durée égale, le sommeil de jour n'a pas du tout la même qualité que le sommeil de nuit. Les troubles du sommeil entraînent des perturbations

métaboliques et endocriniennes favorisant la survenue de nombreuses maladies : diabète, hypertension, trouble cardio vasculaire... Ces troubles entraînent également de l'anxiété, des difficultés d'apprentissage, des troubles cognitifs, ils perturbent aussi la microbiologie de notre corps .

La pollution sonore est la deuxième cause de morbidité dans les pays européens après la pollution atmosphérique (source OMS). Compte tenu de ce qui vient d'être écrit précédemment, il est aisé de comprendre pourquoi, à niveau sonore égal, la pollution sonore de nuit est plus néfaste que la pollution sonore de jour.

La fête est un temps absolument nécessaire chacun doit pouvoir faire la fête dans un espace qui lui permet une certaine transgression. Pour autant, la fête ne doit pas nuire à ce qui ne font pas partie de la fête.

Il faut très clairement distinguer ceux qui font la fête et ceux qui la subissent : les modes de protection des uns et des autres sont totalement différents. Mais de quelle fête parle-t-on. Peut-on qualifier du même mot un festival musical qui va durer 2 ou 3 jours avec la terrasse d'un café mal régulée où toutes les nuits, dès les beaux jours, pendant des mois, tous les soirs, les riverains vont subir les débordements alcoolisés de la clientèle jusque tard dans la nuit. Ces 2 exemples ne relèvent évidemment pas du tout du même mode de régulation. Positif toujours mis en valeur par les professionnels de la nuit et négatif, souvent oublié ou minimisé, qui découle des excès comportementaux et de leurs impacts négatifs sur les riverains. Le contexte sociologique change. Sans doute l'anxiété générée par les remous actuels du monde contribue-t-elle à une forme d'incivilité où chacun est plus préoccupé par lui-même ou son groupe qu'à la collectivité en général. Les modes de consommation d'alcool se sont profondément modifiés avec la généralisation de l'alcoolisation aigue associée souvent à la prise de drogue. Le spectre musical change avec des basses fréquences et même des infrasons entraînant un changement de paradigme. : jusqu'à présent la musique restait très localisée, aujourd'hui elle diffuse sur des très grandes distances augmentant l'impact négatif auprès des habitants. La sensibilité à la pollution sonore change. Le Covid a eu pour effet de faire prendre conscience à beaucoup de citoyens combien ils étaient victimes au quotidien de la pollution sonore. La récente enquête Bruitparif-Credes le montre bien.

Le climat change et le réchauffement climatique entraîne de nouveaux usages d'occupation de l'espace public, le soir et la nuit, surtout dans les villes où beaucoup de personnes vivent dans des logements inadaptés et mal isolés. Et dans le même temps il nous est demandé de ne pas utiliser la climatisation et de dormir la fenêtre ouverte.

Devant toutes ces évolutions et injonctions presque contradictoires comment trouver un cadre de régulation permettant un juste équilibre pour éviter la multiplication des conflits ? Prévention, transparence, rapidité de résolution des conflits, sanctions adaptées devraient être les éléments socle de cette régulation de la pollution sonore. Depuis la loi Royale, notre législation est à la fois un millefeuille et un gruyère. L'état et les ARS se sont désengagés. Les maires sont pris dans un effet « tenaille » : miroir de l'attractivité par le développement d'une vie nocturne et nécessité de protéger la tranquillité des administrés et n'ont souvent pas les moyens adaptés pour réguler.

Les axes d'une nouvelle régulation :

Comme pour la pollution atmosphérique, mettre en place, dans toutes les régions des observatoires de la pollution sonore avec des valeurs seuils et des valeurs cibles définies et distinguant les trois périodes de la journée, jour, soirée, nuit. Généraliser et mutualiser à l'usage des maires et des polices municipales des outils de mesures permettant d'objectiver, en toute transparence, les niveaux sonores. Revoir profondément l'organisation des EINS, pour en harmoniser et certifier leurs réalisations et en faire un instrument central de prévention.

Faire en sorte que les établissements recevant du public avec musique amplifiée affichent leur conformité par une vignette certifiant la validité de l'EINS. Faire en sorte que les sanctions soient revues, avec une proportionnalité du montant lié au chiffre d'affaire du polluant et une proportionnalité en intensité, sur le modèle du permis à point de la ville de Genève.

Et puis revoir cette idée fautive que la nuit serait propice à la fête. Au moment où il est essentiel de décarboner la vie des villes, tout ce qui peut être fait de jour doit être fait de jour. La fête la nuit est un concept « has been », l'avenir est dans la protection de la nuit gravement menacée par la pollution sonore et lumineuse. L'avenir c'est une ville souhaitable à l'empreinte carbone diminuée, respectueuse du vivant et de la biodiversité, aux fêtes inclusives de jour mêlant tous et toutes les générations. L'avenir est aux villes apaisées comme le montre la fuite des habitants de toutes les grandes villes pour les petites et moyennes villes.

Luc Gwiadzinski, Géographe

Ces problématiques d'écologie de la nuit existent depuis longtemps:

- > Nécessité d'adaptation, nécessité de travail en réseau.
- > Notion de sobriété de la nuit
- > Phénomène de l'accélération et les activités de la nuit depuis plusieurs années.

Aujourd'hui il y a une sensibilité plus grande à l'environnement et une prise de conscience de la nuit comme un temps primordial pour les villes. Une prise de conscience de l'importance du silence et du calme également. Un droit à la fête vs droit au silence mis en exergue pendant le COVID.

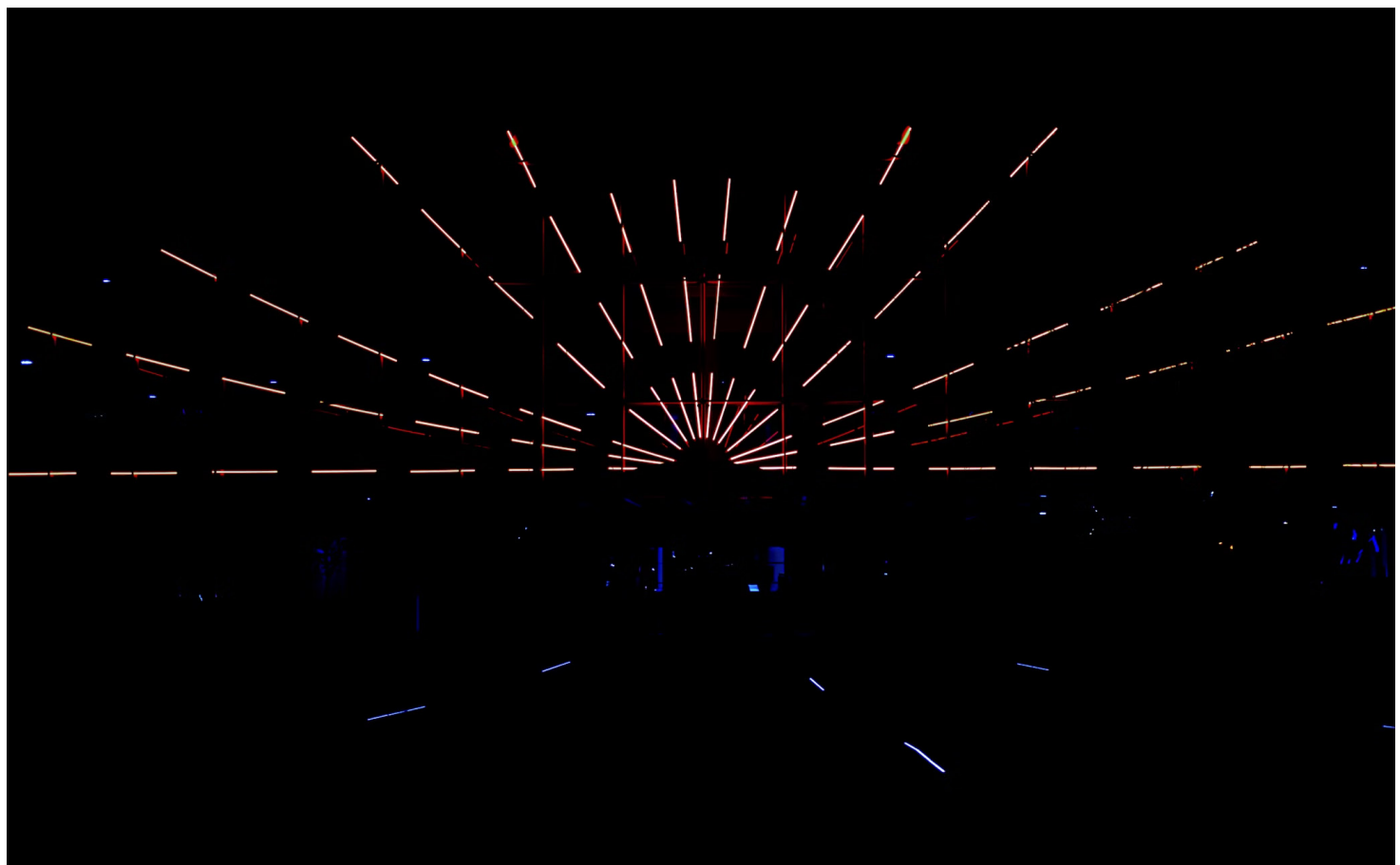
Ce temps a été soumis à des pressions. Ce temps entraîne des problèmes de santé avec une baisse de l'espérance de vie pour les personnes décalées. Ce n'est pas anodin de travailler la nuit.

Question des cohabitations: difficile durant la nuit avec des intérêts différents qui rentrent en conflit. Travailleurs de nuit qui doivent dormir en plein jour par exemple.

Ce temps a un impact négatif sur la faune et la flore. Beaucoup d'animaux sont nocturnes. Nous notons une importance de la réflexion prospective soumise aux contextes de nos sociétés. Par exemple, l'état actuel des villes d'Espagne sera celle du Sud de la France. La nuit sera un temps de refuge. Il est nécessaire d'avoir une réflexion sur la ville climatique et saisonnière.

Quelques pistes :

- > Un besoin de sobriété mais il faut réfléchir en terme de médiation que de régulation.
·une pensée d'équilibre. La réponse ne peut pas être binaire.
 - > Un besoin d'évaluation et d'adaptation: cela pose la question de la gouvernance et de l'intelligence collective. Cela pose la question du recueil d'infos, de l'échelle (plutôt celui de la ville car cela permet une meilleure médiation).
 - > Une réflexion sur la lumière : sans lumière pas de ville (vie?) et paradoxalement la nuit, trop de lumière tue la nuit.
 - > Un besoin de politique locale qui ne soit pas inscrite dans le stable et le permanent.
- Question posée : construction d'écosystème complexe, multiple, et de contrat de confiance. Réfléchir à une «éthique de la nuit».



ATELIER 1: ECONOMIE CIRCULAIRE, RÉ EMPLOI, ZÉRO DÉCHETS DANS LE MONDE DE LA CULTURE : POINTS BLOQUANTS ET AVANCÉES

L'économie circulaire, le ré emploi, le zéro déchets sonnent comme une vraie exigence de réinvention et un appel à la responsabilisation collective qui se dresse devant nous tous, citoyens, pouvoirs publics comme entrepreneurs, acteurs privés. Cet atelier sera l'occasion de dresser un état des lieux des dynamiques actuelles et parlera des percées les plus fructueuses ainsi que des problématiques qui restent aujourd'hui sans réponse.

Avec Catherine BENGUIGUI, Adjointe au Maire de La Rochelle en charge de la Culture, Anaïs CONDADO Responsable de la Machine du Moulin Rouge, Zoé JARRY, Chargée de production et de développement à la ressourcerie culturelle

LES PROPOSITIONS

Exemple de la ville de La Rochelle :

Suite au COVID, un révélateur, accélérateur de la transformation des comportements et modèle, de changer d'état d'esprit. Le rôle clé de la culture dans la transformation écologique. Mais à noter que le changement des comportements vient en partie par la contrainte. L'art peut être médiateur entre citoyens et science.

Le rôle de la puissance publique: exemple de la ville de la Rochelle qui a mis en place une charte pour les événements écoresponsables avec différents niveaux: actions obligatoires et optionnelles, avec une éco-conditionnalité des subventions concernant par exemple la mobilité des publics, la maîtrise des consommations énergie et eau, l'alimentation durable.

Exemple de salle de concert privée/club culture :

L'initiative Bye Bye Plastic: accompagner les acteurs de la Nuit et électro dans leur transition des usages autour du plastique. Par des audits personnalisés, des campagnes d'informations, un annuaire de collaborateurs, de prestataires, des fiches pratiques.

Pour aboutir sur une certification des clubs zéro plastique. Développement d'une campagne #ramenetagourde, du made marketing pour sensibiliser le public. Il est à noter que beaucoup plus d'eau (x5) est consommée depuis que l'eau est en libre accès.

Exemple d'une économie circulaire dans le spectacle vivant:

- > Développement d'une ressourcerie culturelle.
- > Collecte de matériel lié au spectacle vivant (décor, accessoire, matériel sons et lumières, etc...) et remis dans le circuit du secteur culturel.
- > Economie de la fonctionnalité: référencement, réparation, revente et location pour des événements.

Deux dispositifs liés à l'économie de fonctionnalité:

- > Un prêt à usage
- > Des investissements groupés.

Économie conceptionnelle: réemploi d'objets, valorisation. Pas de matière neuve. Penser à la fin de vie du matériel, démantèlement à la fin du réemploi.

Les obstacles:

- > Législation ERP: traçabilité
- > Droits d'auteurs: scénographie, etc...
- > RH et formations: compétence peu enseignées (valorisation, démantèlement...)
- > Le stockage

LES PISTES DE RÉFLEXION :

- > Travailler sur des ressourceries avec le soutien de la collectivité notamment en matière foncier, locaux de stockage.
- > Faire une liste nationale de fournisseurs certifiés (en lien avec l'ADEME). Un auto-référencement.
- > Échange de pratiques entre les villes
- > Travailler sur la valorisation des produits
- > Information locale: formation/règlement/aide
- > Soutenir l'échange de pratique, les tournées d'artistes
- > Production de boissons (consignes à la pression), productions locales, les collectivités doivent être exemplaires.
- > Subventions éco conditionnées



ATELIER 2: VERS UNE BONNE GESTION SONORE

Les enjeux liés aux question sonores deviennent de plus en plus prégnants sur nos villes, nos territoires. Cette question de fond a pris une nouvelle dimension depuis la crise COVID, conflits d'usage, réappropriation de l'espace public, gestion sonore, santé publique, environnement sonore...voilà autant d'enjeux qui se jouent aujourd'hui pour penser nos villes de demain. Comment objectiver les faits? Comment accompagner les mutations, les transitions de nos villes ? En somme comment faire société, comment faire humanité? Face à tout ceci peut-on, doit-on partager l'écologie sonore au même titre que l'écologie lumineuse? Cet atelier s'attachera à la fois à développer une approche globale tout en délivrant des dispositifs opératoires.

Avec le Docteur ESCOURROUX, Vice Président de l'association Sommeil et Santé, Cécile REVOL, Chargée de projet à Bruitparif, Gilles SOUET, Co -Président du Conseil Scientifique d'Agis-Son, Marie-Françoise ROY, Technicienne santé environnement à la Mairie de la Rochelle

LES PROPOSITIONS

Le sommeil et la vie nocturne : la pression du sommeil, l'effet de la lumière, la privation du sommeil et le bruit ont une conséquence néfaste sur notre sommeil. Ces conséquences peuvent être multiples et entraînent des impacts sévères sur notre santé et notre vie quotidienne (professionnelle et personnelle).

L'horloge de l'organisme/l'horloge circadienne. Jour après jour, les jeunes adultes accumulent une dette de sommeil. 28% sont somnolents dans la journée.

Les moyens techniques peuvent permettre de réguler le niveau sonore : notamment la nouvelle technologie du capteur méduse, ou les photons. Il reste évident que l'intervention humaine reste indispensable pour confirmer et relever les niveaux sonores pour vérifier l'application de la réglementation.

Cependant, aucun moyen technique ne pourra être efficace sans la mise en place de médiation, au sein du quartier avec les professionnels, les riverains et tous les acteurs idoines. Au niveau réglementaire : la sortie récente de l'arrêté d'application du décret 2017 qui précise les prescriptions de ce dernier. Il est à noter l'obligation d'étude d'impact acoustique pour tous établissements diffusant de la musique amplifiée, qui permettra de mettre en place les mesures adéquates.

La non application du respect de la réglementation entraîne des sanctions qui doivent être mise en place et suivi par les collectivités et la Préfecture.

Les injonctions contradictoires

Alors médiation ou régulation ? Quels sont les outils possibles :

- > La mise en place de conciliation : riverains / professionnels
- > Identification et la prise de mesures
- > La vérification de l'application de la réglementation : suivi et accompagnement.
- > L'application des sanctions : au niveau des collectivités et de la préfecture.
- > Réinterroger les sanctions plus sévères afin d'éviter les manquements ?

L'utilisation des moyens techniques pour confirmer la provenance des nuisances

·> Interroger la question des mobilités : facilité d'accès, sécurité des transports pour assurer l'expansion des plateaux festifs.

Quels outils sur ce contexte mouvant ?

Quelle est la source de ces nuisances : apparition de nouvelles émergences sur l'EP en conséquence du confinement, de la fermeture des établissements, des jauges au sein de ces derniers ... la désinhibition notamment et non le nombre de personnes rassemblées.

La gestion des débits de boissons:

- > La gestion du foncier via les SEM pour maîtriser le choix du type de commerce
- > La maîtrise de périmètres d'implantation des Licence IV et III (ex : arrêté préfectoral avec distances minimales)
- > La mise en place de certification des entreprises effectuant des études d'impact et des normes de certification pour homogénéiser ses études au niveau national.
- > L'installation de nouveaux systèmes de gestions : un visuel sur le volume sonore des terrasses à l'image du limiteur (vert - orange - rouge).
- > La gestion des horaires de fermetures (terrasse et établissements) + gestion de fermeture des épiceries

La gestion de l'espace public

Information et formation

- > Faut-il former les jeunes à faire la fête ?
- > Agents de médiation sur l'EP et dans les zones festives
- > Coordination et sensibilisation avec les BDE (déclaration des soirées, fiche de prévention).
- > Application : sensibilisation / gestion d'alerte ?
- > Panneau d'information : règles de civilité d'usage = mobilier urbain nocturne temporaire en adéquation (et déplaçable).
- > Action sur la gestion sonore : «attrap'décibel», à l'image de ramassage de déchets dans les rues.

La médiation

- > Commission de médiation : conseil de quartiers, association de riverains, professionnels, syndicats, services de la ville.
- > Des acteurs sur le terrain : sensibilisation / médiation
- > Comité technique représentants des syndicats et services de la ville : pour médiation avant sanction.

La régulation

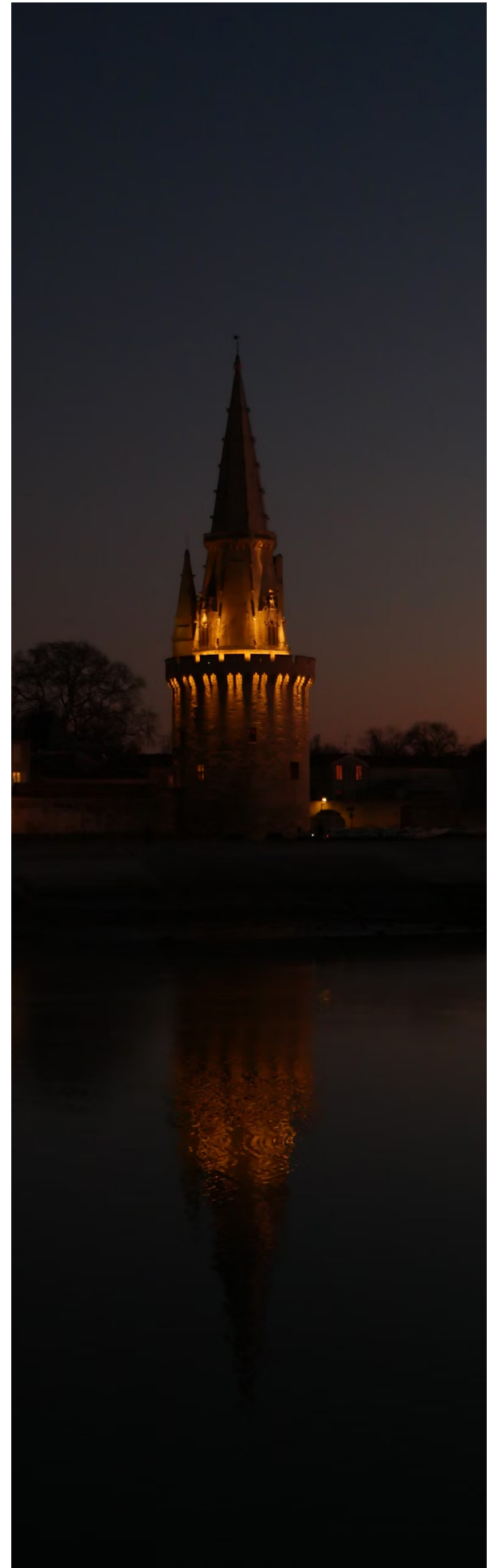
- > Commission de débit de boisson : graduation des sanctions.
- > Implication de la préfecture
- > Contrôle des sanctions

ATELIER 3: SOBIRÉTÉ LUMINEUSE VERSUS SÉCURITÉ

Les territoires et les villes plus particulièrement se retrouvent face à des enjeux extraordinaires. En effet, alors même que les enjeux écologiques, climatiques mais aussi économiques amènent les villes à éteindre certaines rues, quartiers.

Elles sont mises sous pressions par les usagers quant à des enjeux de sécurité. L'éclairage public est-il synonyme de sécurité et/ ou à plus de sentiment de sécurité? Existe t-il d'autres solutions ?

Avec Nicolas HOUEL, Docteur en urbanisme nocturne, consultant en stratégies d'éclairage raisonné, Mark BURTON-PAGE, Directeur Général de l'association LUCI - Lighting, Urban Community International, Sébastien PAILLE, Chef de service éclairage public, signalisation sonore à la Mairie de La Rochelle



LES PROPOSITIONS

> Il faut démystifier le rôle donné à l'éclairage comme étant le garant de la sécurité sur l'espace public. Il y a un rôle culturel donné à l'éclairage. Comment vivre avec moins d'éclairage sans que cela perturbe le sentiment de confort et de sécurité ? Exemple des pays scandinaves : moins d'éclairage mais le sentiment d'insécurité n'est pas plus élevé.

> Les pratiques en matière d'éclairage sont évolutives.

> Il existe toujours des sources de lumière secondaire qui permettent après un temps d'acclimatation de se repérer.

> Les échelles d'étude et d'aménagement sont celles des collectivités, pour coller au plus près des pratiques nocturnes et des usages locaux.

> Nécessité de repenser les dynamiques nocturnes en associant l'ensemble des acteurs publics et privés ayant une expertise du territoire, ainsi que les usagers.

> Adaptation des technologies à ces nouveaux enjeux énergétiques et environnementaux (détecteur de mouvement, panneaux photovoltaïques...)

> Sur la question de la sécurité, l'aménagement nocturne ne doit pas se réduire à l'éclairage. Le confort des usagers doit être évalué.

La pollution lumineuse ne s'arrête pas au domaine public. Il faut également prendre en compte les comportements privés.

> L'éclairage peut être un élément de réponse aux défis majeurs (réduire la consommation énergétique et prendre en compte l'environnement et le vivant, amélioration de la qualité de vie) auxquels les villes doivent faire face, avec des politiques publiques cohérentes, et de cohésion sociale. La sobriété lumineuse n'est qu'un aspect de la sobriété énergétique.

Parfois en contradiction avec le besoin des villes de rester attractives et de se démarquer.

> Présentation de l'association LUCI

> Enjeux de sobriété lumineuse vs. sécurité : la gestion de l'éclairage est incluse dans les pouvoirs de police du maire. Depuis longtemps, le lien est fait entre éclairage urbain et sécurité urbaine.

> Lorsque des modifications d'intensité sont effectuées, peu d'habitants le remarquent ou s'en plaignent.

> La crise énergétique de l'an dernier a poussé les villes à réduire leur consommation et à procéder à l'extinction de l'éclairage public (ex ville de Lyon).

> Il n'existe pas d'étude statistique significative permettant de corréler l'augmentation des faits de délinquance et le niveau de l'éclairage public. Mais l'impact de l'éclairage sur le sentiment d'insécurité est établi.

> Engagements de LUCI : Déclaration éclairage Net zéro / Minimiser la pollution lumineuse pour tous les êtres vivants / Favoriser la santé et le bien-être (y compris santé mentale) / Réaliser le plein potentiel de l'engagement citoyen (réappropriation de l'espace).

Au travers de l'exemple de la ville de La Rochelle

> 13500 points lumineux en régie 100%

> Politique énergétique questionnée depuis les années 80 à La Rochelle

> 80% de la ville éteinte depuis mai 2019

> Extinction de 1h du matin à 5h en période estivale et de 23h à 6h en période hivernale (bien accepté par la majorité des habitants, qui réclament parfois que leur quartier soit concerné par l'extinction).



CE QUE L'ON RETIENT

EXTRAITS DE L'INTERVENTION DE WILL STRAW, PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ DE MCGILL À MONTRÉAL, SPÉCIALISTE DES CULTURES URBAINES, ET PIONNIER DES "NIGHTS STUDIES".

L'économie nocturne provient d'un terme anglo-saxon, auparavant assimilé à une économie immorale : prostitution, jeu, alcool / commerce de nuit illégal (Les nuits de New-York / les nuits parisiennes). Ce terme est peu présent en France.

La nuit doit se penser également comme un espace de production et pas uniquement de consommation.

Comment définir l'économie nocturne ? Est-ce une économie de secteur (boisson,..)? Ou cela comprend-il toute l'activité économique (usines, hôpitaux...)?

Il existe dans le monde une fascination culturelle pour certaines professions nocturnes (exemple chauffeurs de taxi) engendrant une vision stéréotypique de l'économie nocturne calibrée le plus couramment sur le Food and Fun.

De manière générale, il existe aujourd'hui une dif-

ficulté à définir l'économie nocturne, les seules approches restent celles des modèles américains, anglais, canadien, australien et indien qui ont une tendance plus forte à considérer la gouvernance nocturne par le prisme de l'économie nocturne, qui portent l'économie nocturne par le prisme des lieux de divertissements et festifs.

Night time economy. A night time economy safe for women is good for business.

Il existe cependant quelques rapports et préconisations sur l'économie nocturne: penser la « métropole nocturne » Entre tensions, risques et opportunités, thèse de Nicolas CHAUSSON : économie nocturne de Lyon (bar, bien être, commerce, hôtel, établissement de loisir, offre érotique, sport,...).

Il est devenu courant d'admettre que le développement économique local passe par une attraction par le tourisme et donc le tourisme nocturne.

Il persiste un contexte de défiance français sur certains territoires à l'égard des activités nocturnes.

-L'enjeu actuel : tous les acteurs Nuit doivent être considérés comme des acteurs de la Nuit (CHR compris).

La puissance publique peut-elle être levier ou est-elle frein au développement de l'économie de nuit ?

ATELIER 1: ÉCONOMIE DE LA NUIT: QUELLE ÉCONOMIE ENGENDRE LA VIE NOCTURNE SUR LES TERRITOIRES ?

Beaucoup de villes ont vu dans le développement des loisirs nocturnes la possibilité de revitaliser des centres villes en déclin, de réhabilitation de friches et de source d'attractivité et de revenus. l'activité de la nuit, au même titre que les services existants (transport, écoles, offre commerciale et culturelle), est aussi un critère pour l'installation d'entreprises sur un territoire. La crise a accentué le phénomène de réinvention des lieux dans un univers caractérisé aussi par son hétérogénéité, la mode des lieux est hybride: clubs, cabarets avec piste de danse, bars et restaurants musicaux avec DJ ou concerts live, tiers-lieux invitant des artistes, etc. La métamorphose de l'offre est aussi géographique : il y a plus de lieux en périphérie des centres villes et des ouvertures dans les centres-bourgs. Parallèlement, l'activité nocturne a un coût (transport, santé, aménagement,...) pour la puissance publique. Quelles offres pour quelles économies ? Quelles offres pour quels territoires? Les réflexions actuelles existantes se concentrent beaucoup sur l'économie nocturne. Quel réel coût avantage pour l'économie de la nuit ? Quel économie ou quelles économies de la nuit ?

Avec Simon BOISSON, Vice-Président du Collectif Culture Bar-Bars, Président de la branche des discothèques et établissements de nuit au GHR, Ramón MAS, Président de Espana de Noche

LES PROPOSITIONS

Observer et objectiver l'économie nocturne

Force est de constater qu'il existe un manque de lecture de l'économie de la nuit, peu intégré dans les lectures territoriales et leurs économies.

La nécessité de construire des indicateurs apparaît. Lesquels ?

- > Le festif et le culturel mais pas seulement
- > Construire de la donnée nationale et européenne
- > La création d'un référentiel par la plateforme de la vie nocturne qui défini le périmètre de l'économie nocturne, indicateurs, données...
- > Mesurer l'impact réel ville par ville
- > Une évaluation des politiques publiques économiques doit être menée et ses impacts sur les activités nocturnes
- > Des données positives et négatives ? Quels coûts engendrés par la vie nocturne (sur les transports, secours, sécurité) ?
- > Aujourd'hui il n'existe pas de travaux de recherche: hypothèse d'une thèse à financer dans le cadre de la plateforme de la vie nocturne.

Le rôle de la puissance publique

> L'évolution du secteur de la vie nocturne, les conséquences de la COVID-19, des exemples espagnols font apparaître une réglementation française obsolète quant aux lieux de divertissement/culturel. Aussi un travail réglementaire sur le cadre administratif (licences 3,4 (plus adapté à l'hybridation des commerces) / classification ERP) doit être engagé.

> La puissance publique doit s'engager sur des partenariats publics privés locaux quant à la vie nocturne : une politique nocturne est une offre privée complétée par une offre publique, intégrée dans une vision politique.

Les services économiques des collectivités territoriales doivent intégrer l'économie nocturne à leurs observations et analyses.

> Adapter et diversifier l'offre nocturne.

Les collectivités doivent avoir une vigilance sur l'équité de traitement entre tous les acteurs (entreprises, associations, etc...) et initiatives (transversalité, transparence, égalité de traitement) : les distorsions de concurrence génèrent des tensions

Les collectivités peuvent veiller à la singularité, à l'uniformité, à la diversité de l'offre nocturne sur leurs territoires, relevant aussi d'autres champs de politiques publiques (ex: réhabilitation d'espaces vers des logements). L'histoire nous montre que c'est aussi une question de cycles (mode berlinoise, mode des guinguettes...).

Les pouvoirs publics peuvent intervenir quand un manque n'est pas comblé par une offre privée.

Les pouvoirs publics ne sont pas soumis à des impératifs de rentabilité et doit donc pouvoir soutenir des besoins moins rentables.

Modèles Urbains, une offre spécifique par territoire

> Une mutation de l'évolution spatiale, d'activités économiques sur les territoires, du quartier de destination des années 2 000 à la ville du quart d'heure des années 2020.

> La société européenne n'est plus sur du développement économique exponentiel mais sur une économie défensive et de survie.

> Les conflits de voisinage sont en fait infimes une fois objectivés.

En conclusion, rien ne vient sans une vision politique claire de ce que l'on souhaite pour son territoire la nuit.



ATELIER 2: LA VIE NOCTURNE COMME LEVIER DU DÉVELOPPEMENT DU TOURISME CULTUREL

De nombreuses métropoles se sont engagées dans une offre de tourisme culture à l'échelle nationale, européenne et internationale. Si l'offre culturelle est l'argument centrale pour attirer les touristes dans ces aires urbaines, comment face à des villes de réputation internationale comment les villes arrivent à travailler leur singularité afin de se démarquer. La présence d'une vie nocturne dynamique et animée est-elle devenue aujourd'hui un élément nécessaire pour développer et transmettre l'image d'une ville attractive. En soulignant les liens qui existent entre les offres culturelles, les loisirs nocturnes, la rentabilité et la compétitivité interurbaine, beaucoup d'études s'attachent à montrer comment cette importance économique croissante dans l'économie urbaine est liée à l'émergence des loisirs nocturnes comme un facteur important d'attractivité touristique.

De nombreuses villes ont favorisé le développement des activités festives nocturnes pour attirer des étudiants étrangers et des touristes et ainsi revitaliser l'économie locale. Le but du tourisme nocturne est de changer l'image de la nuit des villes pour en faire un élément déclencheur des séjours pour les touristes d'affaires et les jeunes « city breakers ». Les acteurs de la vie nocturne, les acteurs culturels et les professionnels du tourisme s'associent donc de plus en plus pour mettre en place une offre en adéquation avec les attentes des habitants, des voyageurs français mais aussi de la clientèle étrangère. La relation entre le tourisme et le monde la nuit est très étroite. Les adeptes de la nuit jugent les destinations sur la qualité de leur vie nocturne. Un centre-ville dynamique où tout est mis en place pour satisfaire les locaux mais également les visiteurs. Existe-t-il réellement un lien entre tourisme culturel, tourisme nocturne ?

Quels en sont les bénéfices pour les collectivités ? Quelles activités prendre en compte ?

Avec Jean BLAISE, directeur du Voyage à Nantes ; Xavier SUNOL, directeur du tourisme, événements et des industries créatives à la ville de Barcelone ; Frédéric HOCQUARD, Adjoint à la Maire de Paris en charge du tourisme et de la vie nocturne, Président de la Fédération Nationale des Collectivités pour la Culture ; Alya DIRIX, Chargée de la coordination et porte-parole du Conseil Bruxellois de la Nuit//Frederick BOUTRY, nightlife advisor à visit.brussels ; Aymeric SEASSAU, Adjoint à la Maire de Nantes en charge de la culture

LES PROPOSITIONS

La stratégie de développement touristique doit prendre en compte l'offre nocturne qui n'est pas la première destination (la première offre est celle du patrimoine). C'est du temps de détente : capitale ou destination «fête» ou un élément de destination.

S'appuyer sur les exemples de villes qui font de la vie nocturne une singularité pour redynamiser leurs territoires. L'exemple nantais, promeut lui d'avoir voulu dans les années 90 faire sortir Nantes du commun en s'appuyant sur des artistes avant-gardistes la nuit, en voulant "déranger la ville" pour faire sortir les Nantais la nuit. Ici, la culture est devenu une force pour développer la vie nocturne et la vie économique.

L'exemple barcelonais quant à lui porte un tourisme urbain nocturne intégré à la vie urbaine, une intégration dans la vie sociale et économique de la ville.

Travailler sur la citoyenneté temporaire

·A l'instar de l'exemple barcelonais, confronté aux grandes manifestations type JO et du tourisme de masse et festif, la notion de citoyenneté temporaire doit se traduire par l'information du touriste des us et coutumes.

- > Limiter et règlementer airbnb : responsabilisation de la filière pour assoir leur légitimité touristique.
- > Créer un accueil convenable et des conditions idoines avec mobilisation des acteurs économiques.
- > Favoriser la rencontre habitants / touristes
- > Favoriser les temps de convivialités lors de la vie nocturne.
- > Travailler sur des actions liées à la santé publique.
- > Travailler sur une offre de qualité et diversifiée

Faut-il dissocier économiquement la vie nocturne du tourisme ? (Possible fossé entre les revenus des touristes : ouverture à tous les «paniers»)

- > Il existe une réelle absence de valorisation de la vie nocturne en France. En effet l'image renvoyée est davantage anxiogène, criminogène ...

·Enjeu à venir sur les JO 2024:

- > Poly-centralités (vie nocturne qui bouge : maintenant autour du périphérique).
- > Délocaliser / recentrer / suivre le mouvement de la vie nocturne: Anticiper//Accompagner// Comment cette offre nocturne s'installe partout dans les quartiers?
- > Offre festive de proximité pour que les retombées économiques profitent aux acteurs de la vie de quartiers.
- > Mettre en place plusieurs lieux différenciés pour le même événement, permettant d'attendre plusieurs cibles et favoriser d'autres quartiers.
- > Travailler sur la gestion des déplacements et regroupements professionnels : colloques universitaires / séminaires : recherche des temps conviviaux.





CE QUE L'ON RETIENT

**EXTRAITS DE L'INTERVENTION DE GUILLAUME DREVON
CHERCHEUR EN SOCIOLOGIE URBAINE À L'ECOLE
POLYTECHNIQUE DE LAUSANNE SPÉCIALISTE DU RYTHME**

Pourquoi la nuit est importante ? Un enjeu politique

1) Point aveugle / transgressions

Le premier point qui vient à l'esprit est la dimension sécuritaire, essentiellement vu de façon négative. Lorsque l'on parle de la Nuit, nous parlons des événements/faits divers. La nuit fait très souvent l'actualité autour de la sécurité. -> il faut sécuriser la nuit car c'est aussi un espace de transgressions (ou aussi certaines pratiques existent, comme boire avec des amis, est acceptable alors que ça ne l'est pas à midi) et c'est un espace où apparaissent davantage les populations marginales comme les migrants, les toxicomanes etc. (parce que plus présentes et parce que moins diluées) => donc il faut encadrer et policer la nuit, une volonté de contrôler la nuit.

2) Front de l'économie de marché.

Enjeu de faire de la nuit un temps normal pour l'économie, via l'allongement de la durée de travail, gagner en productivité. C'est un enjeu de business.

3) **C'est un espace de transgression :** des pratiques culturelles et lieu de transgression pour certaines populations que l'on peut qualifier de marginales. La Nuit met en lumière certaines populations que l'on voit pas le jour (migrants, sdf, toxico..). La nuit on peut faire des choses que l'on peut pas faire le jour

4) C'est un espace de transition écologique :

la Nuit crée un débat assez fort. Couper la lumière la nuit. On renvoie à des enjeux sociaux. Par exemple, il est difficile de sortir la nuit quand tout est éteint. Des tensions persistent entre solutions techniques et enjeu social. On sait très bien traiter le jour mais assez peu la nuit.

5) C'est un enjeu social : la Nuit est un enjeu de cohésion sociale.

Deux villes qui s'affrontent : ceux qui veulent dormir, ceux qui sortent ; ceux qui travaillent. Ces distances entre les camps n'est pas visible le jour.

6) C'est un enjeu d'effervescence collective : la nuit avec ses événements urbains, ses fêtes (tout est le soir), un enjeu de faire société. C'est important que cela reste un espace de liberté. Espace sécuritaire mais aussi un espace de liberté = conflit d'usages.

7) C'est un enjeu sanitaire : le travail de nuit a un impact sur la santé des gens (avec également son lot d'addictions), souvent recours à de l'emploi peu qualifié, personnes en situation de migrations, personnes fragiles.

La nuit est multiple (début de nuit, milieu de nuit fê-tard, fin de nuit où le travail reprend), elle est variée par ses activités, ses publics etc. Les vulnérabilité dépendent aussi du rythme saisons (nuits d'hiver froides, longues pour les SDF par exemple) et obligent à réfléchir à la conception urbaine, sociale, économique et politique de la nuit tout l'année et pour tous.

D'où trois grands thèmes qui se dégagent : l'ambiance, la circulation et l'accès à la ville.

Les politiques d'urbanismes et d'aménagements sont très mal à l'aise avec les questions de temporalités, de rythmes. Cela les oblige à sortir d'un certain nombre de schémas. Les rythmes sont très important à mettre dans les conceptions urbanistiques et en fonction de ses diverses populations qui apparaissent jour et/ou nuit.

Quels sujets nocturnes ?

La nuit et l'espace public

1) La lumière :

La première chose c'est la question de l'ambiance. Le changement de couleur ou de chaleur d'une ampoule change tout l'espace public. C'est la question du confort de l'espace public. Celui-ci renvoie à la sécurité, au genre. Par exemple, penser des oasis de confort pour les personnes qui arrivent.. C'est la question de la sécurité dans l'espace public.

2) Mobilité :

Quelle offre pour quelle demande ? On a assez peu de déplacement la nuit. Dans les premières couronnes : ça coûte cher, on utilise une voiture. Dans les zones centres, c'est plus égalitaire, dans les périphéries

moins égalitaires (pas de transports après 19h).

La marchabilité et la sécurité: la Nuit pose la question de la marchabilité et du confort dans les transports.

Genre et déplacement: on a par le même accès que l'on soit homme et femme. Il y a des expérimentations comme à Paris traverser des zones de lumière.

3) Accès à la ville

Stigmatisation des usages/Hospitalité urbaine.

Il y a certaines catégorie de populations qui apparaissent la nuit. On peut arriver dans une ville où rien n'est ouvert la nuit --> il faut des oasis dans la nuit pour trouver de l'hospitalité : chaleur, toilettes, restauration, sécurité etc. (comme les gares, en général). Des oasis de confort pour les touristes, noctambules, un moment de repos ou d'accès au services.

Quelles méthodologies ?

1) Quantitative

Il n'y a aucune données réelles sur la nuit, il y a quelques éléments de mobilité mais c'est tout. Un enjeu de développer des données la nuit. Par exemple quelles sont les transactions en matière de consommation? Ou mener une enquête de mobilité.

2) Qualitative

Travailler des données par des traversées nocturnes, faire un diagnostic en marchant de nuit. C'est intéressant car ce sont des personnes qui n'ont pas l'habitude de travailler ensemble et ont un corpus ensemble.

Focus group ou design thinking.

Ce genre de sujet met en relation des partenaires qui n'ont pas l'habitude de travailler ensemble. Cependant il y a nécessité d'un appareillage d'outils compliqués pour récolter de la donnée.

Quelques pistes :

1) Produire de la connaissance

La nécessité de créer des observatoires pour traiter des données de la Nuit. Une

·meilleure compréhension des rythmes et des usages de la nuit. Des enquêtes et récolte de données, des États Généraux, un observatoire des nuits urbaines.

2) De nouveaux dispositifs

3) Des médiateurs de nuit

4) Une offre de mobilité adaptée

5) Lutter contre la stigmatisation

6) Renforcement du droit à la nuit

7) Lutter contre les formes de précarité temporelle
Encore un enjeu d'accès qui n'est pas une question urbaniste/sociale.

ATELIER VIE NOCTURNE, ESPACE PUBLIC, PROJETS IMMOBILIERS

De nombreuses métropoles européennes s'inscrivent dans une compétition internationale reposant notamment sur leur développement autour de la promotion d'un tourisme urbain nocturne. Cette offre si elle repose sur une dimension festive elle repose aussi la diversification de l'offre nocturne (musées, jardins, équipements sportifs, etc.). Il s'agit d'objectifs qui ne recouvrent pas seulement les touristes, mais qui répondent aussi aux attentes des citoyens eux-mêmes, dont les rythmes de vie évoluent. Ainsi, outre l'enjeu de développement économique, le temps de la nuit constitue un enjeu local de politique de santé publique, écologique et de la conciliation des usages sur l'espace public. Parallèlement, les villes doivent faire face à de nouveaux phénomènes (méditerranisation de l'espace public, nomadisme festif des jeunes, évolution des temporalités de la nuit face à l'évolution climatique,...) et de nouvelles approches (ville du 1/4 d'heure/ quartiers à mono activité).

Il s'agit donc d'explorer dans les politiques liées à la vie nocturne dans leurs relations avec les processus de transformation de la ville et les évolutions des modes de vie, notamment dans la production de la matérialité de la ville, et en particulier de l'espace public.

Ainsi les conflictualités associées au développement des loisirs nocturnes relèvent de plusieurs impensés et ambiguïtés dans la prise en compte des usages et de leurs temporalités dans la production urbaine, notamment des espaces publics. Si l'évolution des rythmes de vie rend nécessaire une approche transversale et équilibrée facilitant l'articulation entre le levier de dynamisme pour les territoires et un vivre ensemble respectueux de tous les usages de la nuit, force est de constater que la dimension nocturne dans l'approche urbaine des villes est peu ou pas anticipée dans les projets de transformation.

En quoi les politiques urbanistiques ont un rôle structurant dans la vie nocturne ? Quels sont les outils/leviers à disposition et à construire ? Nous nous attacherons à traiter ces deux questions prises sous deux angles : l'espace public et les nouveaux projets immobiliers.

Vie Nocturne et Espace Public : Comment réhabiliter les espaces existants et planifier des espaces pour les activités nocturnes et à quelles destinations ?

En quoi le PLU peut-il impacter la vie nocturne (mono activité versus multi activités) ?

Quels matériaux utiliser ou pas pour absorber le bruit ? Comment œuvrer à un rééquilibrage territorial (centre-périphérie) dans la distribution des activités culturelles et/ou festives nocturnes ? Une politique foncière est-elle nécessaire ?

Vie Nocturne et Projets Immobiliers : Comment développer des projets immobiliers intégrant la dimension nocturne (diagnostics «nocturnes» à l'image des «diagnostics sûretés») ? Quelle conception des nouveaux bâtiments intégrant la pluriactivité ? Quel niveau d'exigence sonore dans la qualité du bâti ? Comment prendre en compte dans les centres historiques la question de l'isolation acoustique des bâtiments avec le respect du patrimoine ? Avec Gildas SALAUN, Adjoint à la Maire de Nantes, délégué au commerce et à la ville la nuit, Christophe BERTAUD, Adjoint au Maire de la Rochelle, délégué à la vie nocturne et au centre ville, Jules MARTINEZ, Avocat.

LES PROPOSITIONS

Vie nocturne et droit immobilier, droit des activités commerciales

La vie nocturne est très réglementée, notamment autour de deux axes : le sommeil et la sécurité.

1) La réglementation des horaires

La fermeture d'un bar ou d'une boîte de nuit : c'est censé être lorsque l'établissement est vide de tous ses occupants, pas uniquement de ses clients. Légalement c'est répréhensible pour un patron de rester faire sa caisse, même si c'est toléré.

Deux réglementations différentes : discothèques et bars

- Établissements qui exploitent une piste de danse (discothèque) = fermeture à 7h, avec cessation de vente d'alcool 1h30 avant la fermeture. Des décrets/arrêtés locaux peuvent ordonner une fermeture plus tôt (pour des raisons d'ordre, sûreté, salubrité publique) mais c'est très rare parce que ça rogne la liberté de commercer. Sauf que certains établissements peuvent rester ouverts 24h d'affilée. Ce qu'ils font c'est qu'à 7h l'établissement est vidé, le staff est renvoyé chez lui, les boissons sont rangées ; et à 7h05 on rouvre, on ressort tout et on change l'équipe.

- Bars : leur fermeture et leur heure de cessation de vente d'alcool dépendent des autorités locales, donc ça varie beaucoup. Des dérogations sont aussi possibles (en fonction des locaux, des événements, des jours spécifiques comme le 14 juillet ou le 21 juin)

Le non-respect de ces horaires relève du pénal, avec des amendes faibles et donc peu contraignantes.

Le non-respect de ces horaires relève du pénal, avec des amendes faibles et donc peu contraignantes. Le véritable levier est la fermeture administrative pendant plusieurs jours ou semaines (après 2 avertissements).

2) La réglementation conventionnelle (via des contrats)

Les horaires conventionnels dépendent du voisinage et du vivre-ensemble de la communauté (les règles ne seront pas les mêmes en bas d'un immeuble entouré de copropriétés et dans une zone industrielle vide la nuit).

La règle de base est qu'on fait ce qu'on veut tant que c'est légal et que ça ne dépasse pas les inconvénients normaux tolérables par le voisinage. Donc ça dépend fortement de la copropriété puisque certaines vont jusqu'à réglementer les horaires des machines à laver ; ça dépend aussi de l'époque (actuellement, interdiction de cuisines de livraison de nourriture pour éviter les va-et-vients des scooters). Le recours étant le juge, il convient de lancer un dialogue amiable en amont. Le principe général, c'est la liberté d'entreprendre, c'est faisable tant que cela ne dépasse pas les inconvénients du voisinage. Qu'est qu'un inconvénient ? Règles très subjective mais évolutive mais qui peut emmener le cas particulier devant le juge.

3) Les nuisances sonores

Dans les faits, la première nuisance est la nuisance sonore qui se rapproche fortement des troubles anormaux de voisinage. Pour rappel, le tapage nocturne n'existe pas : on peut faire du bruit nuit ou jour tant que ça ne dérange pas les voisins. Dans une situation de voisinage sans copropriété, comme dans un lotissement, personne ne peut imposer de règles, sauf à rédiger un contrat... En revanche dans une copropriété, un contrat est signé : le règlement de copropriété, qui peut imposer des règles (pas de fêtes après 22h). Dans le règlement, les règles ne peuvent exister que si elles permettent d'éviter un trouble anormal de voisinage, et elles sont nécessairement proportionnelles aux troubles. En revanche dans les baux on peut mettre ce qu'on veut comme règle.

4) Sur les risques

Le propriétaire ne risque pas grand-chose. Le locataire est en revanche tenu par son bail commercial (qui peut mentionner le nombre d'heures d'ouverture par jour) ainsi que par le règlement de la copropriété. Cependant, le bail commercial doit se soumettre au règlement de copropriété (si le bail autorise les concerts après 22h mais pas le règlement, et qu'on fait des concerts après 22h, on encourt des risques).

Le risque civil s'élève au préjudice sur les voisins (souvent un préjudice de sommeil, difficile à quantifier et à estimer en dommages et intérêts, donc limités). Le risque d'expulsion est extrêmement faible lorsqu'on est propriétaire. En revanche en tant que locataire le risque est fort d'une résiliation de bail.

Dans tous les cas, mieux vaut faire le moins de contrats possibles puisqu'ils ajoutent des règles et donnent des billes sur les plaintes en cas de litige. Et en cas de litige, il faut d'abord et avant tout lancer un dialogue.

Installation de lieux éphémères de vie nocturne dans le cadre d'un projet de transformation urbaine

Au travers de l'exemple de la ville de La Rochelle avec les projets Belle du Gabut et la Guinguette de la Mer.

Ce genre de lieux doit s'inscrire dans un projet de territoire ou bien compléter une offre dans un territoire déjà bien doté et qui doit faire attention aux règles de concurrence, et dont la réglementation est différente (guinguettes de CV) ; ou bien les guinguettes éphémères qui viennent occuper un espace avant un projet immobilier, ou bien la guinguette saisonnière qui vient travailler dans le sens du territoire où elle s'implante (cf. réglementation des caves à bières). Dans tous les cas, ce changement d'offre implique de travailler aussi la modification des mobilités.

Transformation d'un projet central intégrant la dimension vie nocturne et sécurité

Au travers d'un projet porté par la ville de Nantes Ile Gloriette, l'enjeu urbanistique est posé puisque c'est le plus grand îlot de chaleur de la métropole, il s'agit de faire une forêt urbaine ; l'enjeu culturel avec idée d'en faire un lieu de rassemblement sur les grands événements sportifs ou culturels ; l'enjeu sécuritaire où il faut éviter de créer des caches, proximité de la Loire et risques de noyades etc.

Cette transformation urbaine apporte beaucoup d'injonctions contradictoires (éclairage sécuritaire, mais pas trop pour les espèces protégées de chauve-souris etc.) ; île pile au milieu entre deux lieux de vie nocturne (quartier du Bouffay et hangar à bananes). Enjeu très fort de la vie nocturne dans les projets d'urbanisme mais qui est très rarement pris en compte.

Quels leviers d'actions concrets ?

- Des documents administratifs peuvent être des outils : le PLU, la politique foncière.

Les concepts urbanistiques : «ville du quart d'heure». Le réaménagement des pas de porte en RdC pour installer des commerces/établissements de nuit

Des questions très opérationnelles : quels matériaux utiliser (pour absorber le bruit...)



Sur le PLU, la politique foncière, l'équilibrage territorial centre-périphérie : par exemple la ville de Paris finalise son PLU bioclimatique ; les friches en bord de périphérie sont orientées vers l'accueil de projets culturels et festifs. Le PCAET prend en compte la future modification des rythmes de vie (déplacements impossible en juillet à 2h de l'après-midi dans 15 ans, donc la ville va être animée jusqu'à beaucoup plus tard)

Cependant ce PLU ne s'applique qu'à Paris, pas au Grand Paris.

La ville de Reims a elle délocalisé la fête de façon très encadrée : ligne de bus spécifique pour y emmener depuis le centre-ville, agents de sécurité sur place... A l'inverse de la ville du Havre qui a délocalisé sans sécuriser.

L'enjeu c'est aussi l'identité de la fête : à Rennes, les Transmusicales ont été excentrées au parc des expos et sont déconnectées de la ville, alors que l'esprit originel était une fête éclatée sur tout le centre-ville qui favorisait l'exploration et l'appropriation urbaines, mais il faut différencier les grands événements des soirées habituelles.

- Importance de se mettre en lien avec des opérateurs privés ou encore avec des acteurs qui ont de très grandes surfaces (SNCF, RAPT et ses stations de métro abandonnées...), avec parfois des difficultés de réglementation.

- Prendre garde à l'effet plumeau : afin de contrer l'installation de licences IV de Seine-et-Marne à Paris rue Oberkampf, un arrêté a pu être mis en place pour empêcher l'installation de nouveaux établissements en raison de troubles à l'OP avérés par des établissements déjà installés. Sauf que les nouveaux établissements s'installent 100 m plus loin dans une rue adjacente, et au lieu d'ajouter marginalement aux nuisances des riverains de la rue problématique, on va gêner de nouveaux riverains dans une nouvelle rue

- Problématique de la rue Masséna à Lille qui concentre la jeunesse avec des risques de sécurité routière, violences etc.

- Des salles privées (genre salle des fêtes etc.) peuvent être des solutions. Mais à Paris par exemple, enjeu des nouveaux lieux de fête que sont les soirées privées, où la grande majorité des comas éthyliques, agressions sexuelles etc. ont lieu. Proposition de créer un lieu pour organiser des soirées privées mais avec formation/certification des organisateurs pour faire des soirées "safe".

A Lille, industrialisation de la fête où des exploitants proposent des salles privées (avec fumeurs etc.) nettoyables, d'y amener les étudiants en bus, de les y parquer jusqu'à 4h du matin sans pouvoir sortir (et avec équipes de RdR, prévention etc.), puis de les ramener en bus dans leurs résidences étudiantes

C'est l'une des solutions, mais peu appréciée des étudiants, à la demande de lieux privés.

- La ville de la Rochelle a défini des «zones vie», «zone touristique», «zone de nuit» où les horaires de fermeture et des terrasses sont différenciées, mais risque d'y avoir des contestations des riverains + vulnérabilité juridique où le tribunal administratif de Lille avait censuré un essai similaire sur le fondement du droit à la concurrence

- Comment utiliser les SEM pour aménager les pas de porte en faveur de la vie nocturne ? Enjeu de sensibiliser les services aux questions de la vie nocturne afin qu'elle soit portée dans les projets d'aménagement et prise en compte dans les cahiers des charges (en bottom-up).

- L'enjeu de développer aussi la plateforme de la vie nocturne pour porter aussi ces questions au niveau politique (top-down), via par exemple une charte commune d'un réseau de villes, la promotion d'adjoints à la vie nocturne haut placés sur les listes afin de peser sur la transversalité etc.



- Sur les questions techniques, matériaux, isolation, études acoustiques... la ville de Paris a une convention avec le Centre national de la musique pour créer un fond commun d'aide aux salles de concert et discothèques à investir dans l'accessibilité, sécurisation, insonorisation et transition écologique. Attention aux travaux en faveur de la transition écologique qui diminuent l'insonorisation des établissements de nuit (ponts sonores etc.) -> se reposer sur l'expertise du centre national de la musique.

- Enjeu global = qu'est-ce qu'on veut comme ville demain ? Equilibre territorial de la ville du quart d'heure, avec une offre structurée pour répondre aux besoins émergents des années à venir etc., d'autant plus difficile à mettre en œuvre que la jeunesse nocturne est nomade.

- Méditerranéisation de la vie nocturne avec nécessité de l'inclusion des parcs et jardins, des horaires différenciés en fonction des zones.

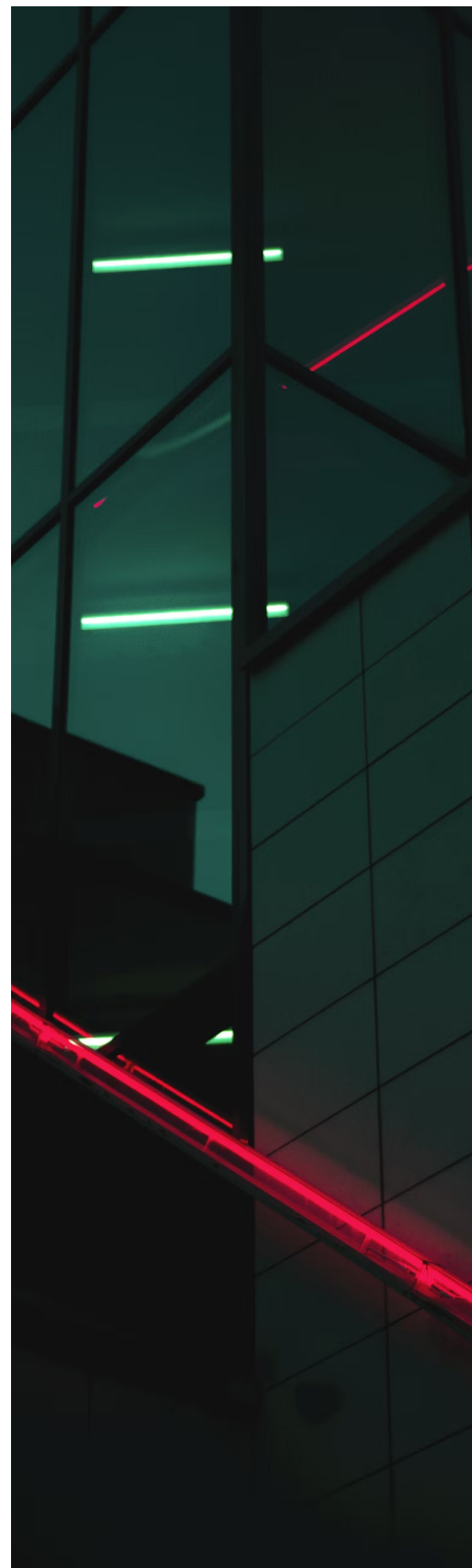
- Besoin de renforcer le poids des élus d'une part et des techniciens de la vie nocturne d'autre part dans les projets d'urbanisme, par exemple via une charte d'engagement des villes.

- Besoin aussi de transversalité pour mobiliser des fonds d'aide à la vie nocturne, de recenser les experts techniques (sur les matériaux, les études sonores...) pour élaborer des référentiels etc. (Question des matériaux avec des places qui sont minéralisées mais qui du coup réfléchissent le bruit, donc nécessité d'une approche experte avec des acousticiens, par exemple pour installer des pièges à bruit. Cf. l'ITEMM au Mans).

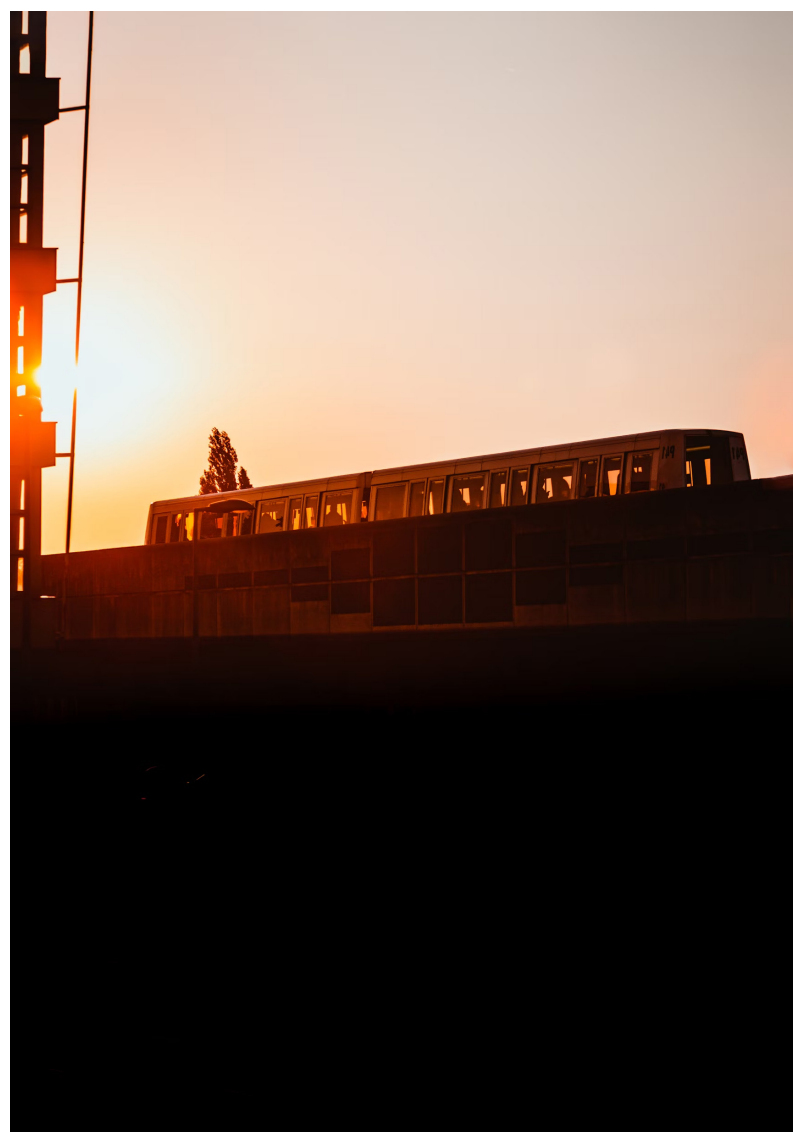
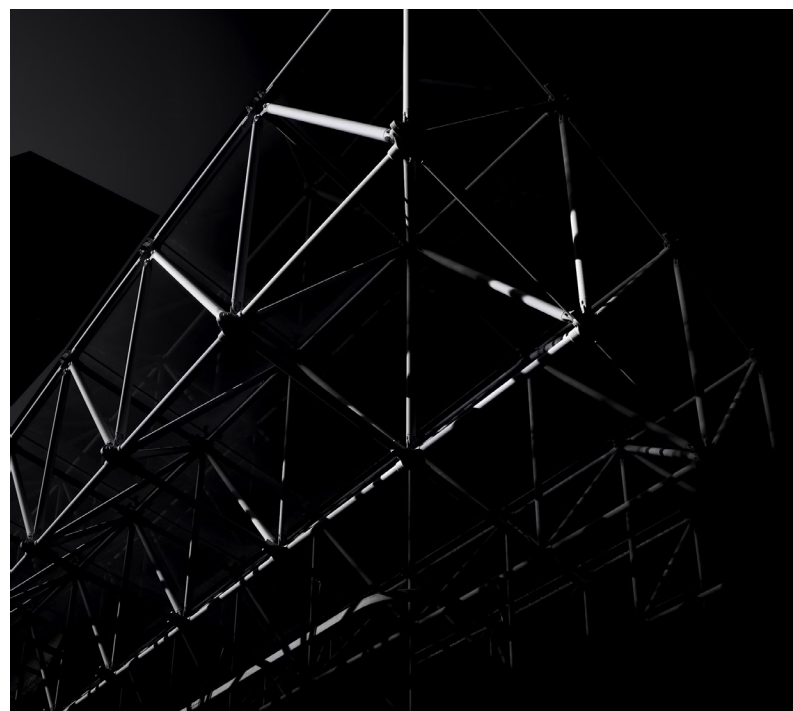
- Garder à l'esprit les distorsions d'appréciation des projets d'aménagement en fonction des porteurs de projets (ex : selon qu'il est administratif ou policier, l'appréciation d'une guinguette ne va pas du tout être la même) et s'en saisir pour développer la singularité des projets

- Résoudre des injonctions contradictoires comme l'écologie de la nuit et la préservation animale ou végétale (ex : projet de l'île Gloriette remise en cause par des chauve-souris), ou bien pollution lumineuse et sécurité.

- Besoin de consulter et d'acculturer les populations sur ces questions, mais aussi de proposer des aménagement provisoires pour tester et prendre en compte le retour des habitants -> faire des projets évolutifs, s'autoriser des expérimentations, examiner les mésusages et éviter les projets finis et bouclés dès le départ.



- > Maintien de l'éclairage sur certaines dates spécifiques (Francos, nouvel an...)
- > 50% du parc de La Rochelle en LEDs
- > travail pédagogique en amont avec les habitants en expliquant qu'il faut avoir une cohérence avec les extinctions (parties dortoir concernées pour respecter le cycle circadien et la biodiversité et faire des économies). Expliquer également que leurs habitudes ne seront pas chamboulées.
- > inviter les usagers à modifier leurs habitudes et s'adapter (modifier ses trajets en fonction de l'éclairage, être mieux équipés en lumière notamment pour les cyclistes, prendre l'habitude d'utiliser la lampe de poche de son portable).
- > Maintien d'une cohérence des déplacements = permettre aux gens de rentrer chez eux dans les quartiers en périphéries donc axes vélos et axes empruntés par les bus de nuit éclairés dans tous les quartiers.
- > Importance de l'uniformité de la qualité de la lumière. Un éclairage fluide permet de réduire les puissances.
- > Nécessité de travailler la question des revêtements (privilégier les sols clairs comme le calcaire plutôt que l'enrobé).
- > Les lumières avec détecteurs de présence ne sont pas suffisamment fiables et sont très onéreux.
- > La peinture photoluminescente ne fonctionne pas.
- > Sur la sécurité : l'installation de caméras implique de rééclairer des zones qui étaient éteintes. Le développement de la vidéo protection va à l'encontre de la démarche.
- > Sur la pollution privée : de plus en plus d'entrepreneurs équipent leurs locaux avec des caméras et de l'éclairage intense et inadapté.
- > L'éclairage peut être utilisé pour accompagner la vie nocturne (changement d'ambiance).
- > Sur le sentiment d'insécurité des femmes, cette question doit être travaillée.
- > L'éclairage ne peut pas être la seule réponse au sentiment d'insécurité. Il faut travailler les aménagements urbains, les zones de verdure, les volumes etc.



Créée le 12 janvier 2017, la Plateforme de la Vie Nocturne réunit : **Association des barmen de France**, Agi-Son, Bistrots de Pays, Forum Européen pour la Sécurité Urbaine- EFUS, España De Noche, Eurocities, FEDELIMA- Fédération des Lieux de Musiques Actuelles, FNCC- Fédération Nationale des Collectivités pour la Culture, Forum Français pour la Sécurité Urbaine, GHR – Groupement des Hôtelleries Restauration, GIP Cafés Cultures, Pour une ville souhaitable, International Night Life, Le Pôle, RIM, Médiation Nomade, SNEG & Co- Syndicat des lieux festifs & de la diversité, UMIH-Union des Métiers de l’Hôtellerie, Ville de Barcelone, Ville de Bordeaux, Ville de Grenoble, Ville de La Rochelle, Ville de Lille, Ville de Montreuil, Ville de Nantes, Ville de Paris, Ville de Quimper, Ville de Rennes, Ville de Saint-Nazaire, Ville de Strasbourg, Ville de Toulouse, Conseil Bruxellois de la Nuit.

Coordonnée par le Collectif Culture Bar-Bars, Fédération Nationale des Cafés et Clubs Cultures.